



LE JOURNAL MUNICIPAL  
DE LA VILLE  
DE LOUHANS-CHÂTEAURENAUD

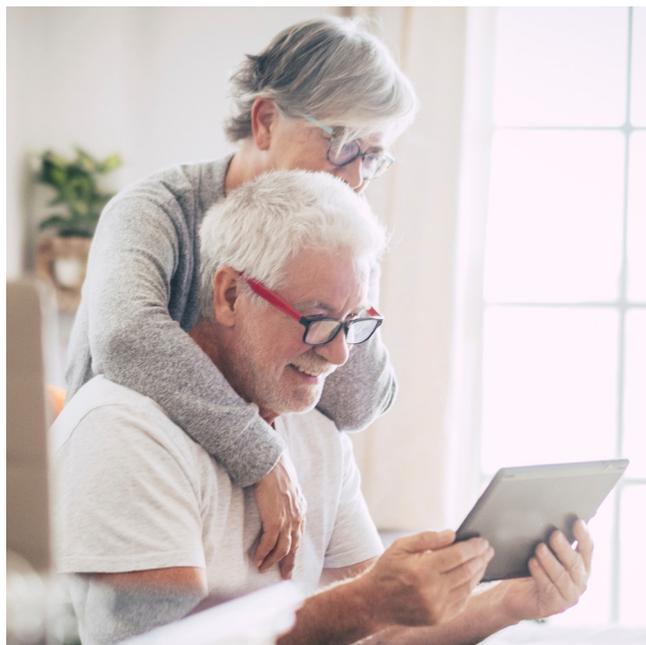
AVRIL 2022

Une nouvelle **médiathèque**  
en plein coeur de ville pour  
une **offre culturelle** de qualité



©esquisse : Gares et Connexions - Agence Gares Centre Est Rhône Alpin

## Un guide pour les seniors



Le Centre  
Communal  
d'Action Sociale  
a réalisé un guide  
à destination  
des seniors.  
Voir page 9.

## AU MENU

*ce que vous pourrez retrouver,  
entre autres, dans ce numéro...*

COVID-19 - PAGE 3

**BILAN CENTRE DE VACCINATION**

BUDGET- PAGES 4 A 5

**CHIFFRES ET PERSPECTIVES**

TRAVAUX - PAGE 8

**RÉFECTION PONT DE BRAM**

SOLIDARITÉ- PAGE 9

**DÉS ACTIONS VARIÉES**

EXPRESSION - PAGE 15

**LA PAROLE EST AUX ÉLUS**



VILLE DE  
**LOUHANS  
CHÂTEAURENAUD**

# L'édito du maire



« J'ai le plaisir de vous présenter, avec mon équipe, ce nouveau numéro de votre magazine municipal. Pour débiter cet éditorial je souhaite aborder 2 points qui nous ont soit surpris, touchés ou gênés : l'incendie qui est survenu sous les arcades, en plein cœur de la cité historique et les travaux de réfection du pont de Bram. Sur le premier point, je mets tout

en œuvre avec les experts (bâtiments de France, assurances, propriétaires...) pour sécuriser les lieux afin de limiter la gêne et les contraintes actuelles. Je remercie vivement tous les secours qui ont évité un drame bien plus conséquent ainsi que mes services municipaux qui ont dû gérer l'urgence. Mes pensées vont bien sûr aux victimes (locataires, commerçants impactés...) en espérant que la normale revienne au plus tôt pour chacun. Concernant les travaux du pont de Bram, c'est un chantier indispensable pour la sécurité de tous, mis en œuvre et piloté par le département. Nous relayons immédiatement les informations transmises et espérons ensemble que les délais soient tenus pour limiter les contraintes dans le temps. Fort heureusement il existe aussi de belles et bonnes nouvelles. Au fil des pages de ce journal, vous pourrez découvrir des indicateurs positifs et des projets structurants qui touchent à leur but. L'aspect financier est l'élément structurant, celui qui rend possible ces évolutions durables pour la ville. Sur ce point la situation est plus que saine : nous investissons plus de 7 millions d'euros pour l'avenir de la ville (projets, matériel, bâtiment...) toujours sans augmenter la fiscalité pour les habitants, et ce pour la 9<sup>ème</sup> année consécutive. Une « non augmentation » du taux d'imposition de la municipalité qui perdurera, je l'annonce, jusqu'à la fin de mon mandat. Je souhaite à toutes et tous un très agréable printemps, en espérant vous retrouver dans les prochaines nombreuses manifestations à venir avec les beaux jours. »

Frédéric BOUCHET, Maire

Retrouvez l'actualité et les informations de la municipalité sur les outils disponibles :



[www.louhans-chateaurenaud.fr](http://www.louhans-chateaurenaud.fr)



VIVRE SA VILLE - Le journal municipal de Louhans-Châteaurenaud  
Directeur de la publication : Frédéric Bouchet  
Rédacteur en chef : Aude Maheu / Les élus de la majorité  
Conception - Réalisation - Crédit photos : service communication de la ville de Louhans-Châteaurenaud, Pixabay, Shutterstock, Freepick  
Impression : imprimerie Kaliprim Louhans - Tirage : 5000 exemplaires  
Distribution : par les élus de la majorité. - Dépôt légal : avril 2022  
Les articles contenus dans la page «Expressions» n'engagent pas la responsabilité du directeur de la publication.  
ISSN : 2425-715X



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



LES PLUS  
BEAUX DÉTOURS  
DE FRANCE  
Villes et Villages Fleuris  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

## & des faits des chiffres

# 135 €

Tout dépôt de déchets ou déjections sur la voie publique est passible désormais d'une amende de 135 €, au lieu de 68 € auparavant.  
Voir page 13.

# 54 339

Durant environ 14 mois, de janvier 2021 à février 2022, ce sont 54 339 injections qui ont été pratiquées dans le centre de vaccination bressan, localisé dans un premier temps à Branges, puis dans un second temps à Louhans.  
Voir page 3.

# 6,22 %

C'est le taux d'endettement de la Ville pour l'année 2021. En 2014, il était de 10,98 %. Ainsi, il apparaît clairement que la dette est désormais totalement maîtrisée. Pour rappel, le seuil maximal du taux d'endettement est fixé à 20 % pour les collectivités.

# 609,27 €

C'est l'encours de la dette ramenée au nombre d'habitants. En 2014, elle était de 1 058 €. Ce chiffre exprime donc la charge de la dette par habitant.

# 2,82

En 2021, la Ville a eu une capacité de désendettement (rapport entre l'épargne nette et la dette, la première finançant la seconde) de 2,82 années contre 5,1 années en 2014. Ce ratio exprime donc le nombre théorique d'années qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible.

# COVID - 19

## UN CENTRE AU SERVICE DE TOUS

**14 mois d'ouverture pour le centre de vaccination bressan de janvier 2021 à février 2022.**

L'organisation de la vaccination sur le département a été marquée par l'ouverture d'un centre sur l'arrondissement de Louhans. Lors de la première phase de vaccination, les personnes de plus de 75 ans souhaitant se faire vacciner et les professionnels de la santé de plus de 50 ans et/ou présentant des risques de forme grave du COVID-19, ont pu bénéficier du centre de vaccination qui a ouvert dans la salle du Marais à Branges le 18 janvier 2021.

Cette campagne de vaccination organisée par la Préfecture de Saône-et-Loire et l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche Comté, a été possible grâce à un travail réalisé en coordination avec les élus locaux, le centre de santé du Conseil départemental, le SDIS, ainsi que les professionnels de santé (médecins, infirmiers...).

La ville de Louhans-Châteaurenaud a souhaité apporter son aide aux services de l'État avec un soutien logistique, administratif et humain pour la mise en place de ce centre de vaccination. Ainsi, les services se sont mobilisés pour l'installation des circuits de vaccination dans une salle convenant à tous les critères sanitaires stricts requis. Pour aider à la prise en charge administrative des patients ainsi qu'à la désinfection régulière des lieux, des agents

municipaux volontaires ont été également sur place pour prêter main forte aux professionnels de santé. Par la suite, ce sont des bénévoles, sous la direction de Monsieur MOUGENOT, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, à la ville de Louhans-Châteaurenaud, qui ont remplacé les agents municipaux, devant assurer leurs missions au sein de leurs collectivités respectives.

En septembre 2021, face à la baisse journalière du nombre d'injections et devant la nécessité pour la Ville de Branges de retrouver l'usage de sa salle polyvalente, le centre de vaccination a été transféré dans les locaux de l'ancienne école Jean Vial à Louhans-Châteaurenaud.

L'organisation du centre de vaccination, que ce soit à Branges ou ensuite à Louhans-Châteaurenaud, a nécessité l'installation de plusieurs postes pour notamment l'accueil des personnes et pour le secrétariat (gestion des inscriptions et des plannings des équipes), pour la zone d'attente avant injection, pour les médecins et pour les infirmiers, pour l'attente après injection, pour les enregistrements...

La gestion de ce centre a été en tout point exemplaire et il est important de saluer le dévouement des bénévoles, personnels de santé, services et élus.

## En quelques chiffres

**54 339**

injections ont été réalisées successivement dans le centre de vaccination installé dans la salle du Marais, puis ensuite dans le centre délocalisé à Louhans.

**480**

Jusqu'à près de 500 injections par jour ont été prises en charge lors des plus hautes fréquentations du centre de vaccination.

**94** infirmiers

**33** médecins

**130** bénévoles

Plus de 250 personnes se sont relayées pour faire fonctionner le centre de vaccination.



*Une mobilisation exceptionnelle des bénévoles, des personnels de santé, des services et des élus pour une mise en place exemplaire de ce centre de vaccination.*



# DOSSIER : BUDGET

## DES DÉPENSES MAÎTRISÉES

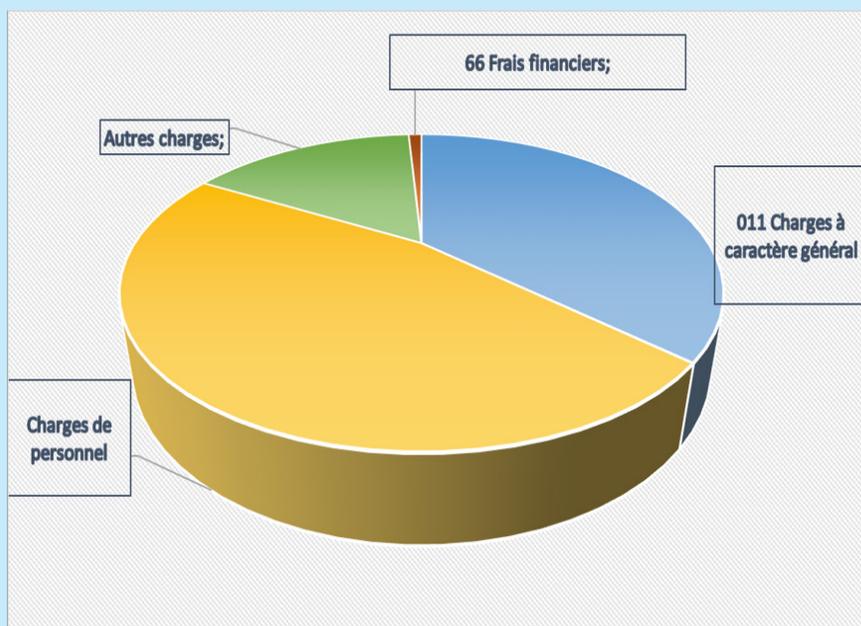
### Un programme ambitieux d'investissement et la maîtrise des dépenses, tel est le leitmotiv de la municipalité

Après deux années marquées par la crise sanitaire et actuellement dans un contexte géopolitique largement fragilisé avec le récent conflit russo-ukrainien, le budget 2022 est impacté notamment par la hausse des prix de l'énergie. Il l'est également par la mise en place de nouveaux services (conseillers numériques, archiviste...) pour l'amélioration de notre offre à la population. Sa construction a donc dû prendre en compte ces nouveaux paramètres et leurs conséquences financières, toujours avec la volonté, la même depuis 2014, de ne pas augmenter la fiscalité. Ainsi, le budget 2022 réaffirme les

grandes orientations du mandat, soit préserver l'attractivité du territoire en modernisant et améliorant le cadre de vie, valoriser et faire vivre le patrimoine communal, accroître l'offre culturelle et en favoriser l'accès, soutenir les secteurs associatifs, sportifs et culturels, et renforcer la politique sociale en augmentant la subvention du CCAS afin de mieux répondre à l'évolution des besoins sur le territoire.

Et ces grands enjeux pour la ville et son bassin de rayonnement seront donc atteints sans hausse de la fiscalité pour la 9<sup>ème</sup> année consécutive. Et ceci est possible grâce à la maîtrise des coûts de fonctionnement de la municipalité, permettant de dégager un autofinancement suffisant pour porter un programme ambitieux.

### Dépenses fonctionnement : 9 787 527 €



Les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 9 787 527 €. Celles-ci sont stables par rapport à 2021 car + 0,46 % seulement.

Pour rappel, les dépenses de fonctionnement correspondent à toutes les dépenses régulières nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité.

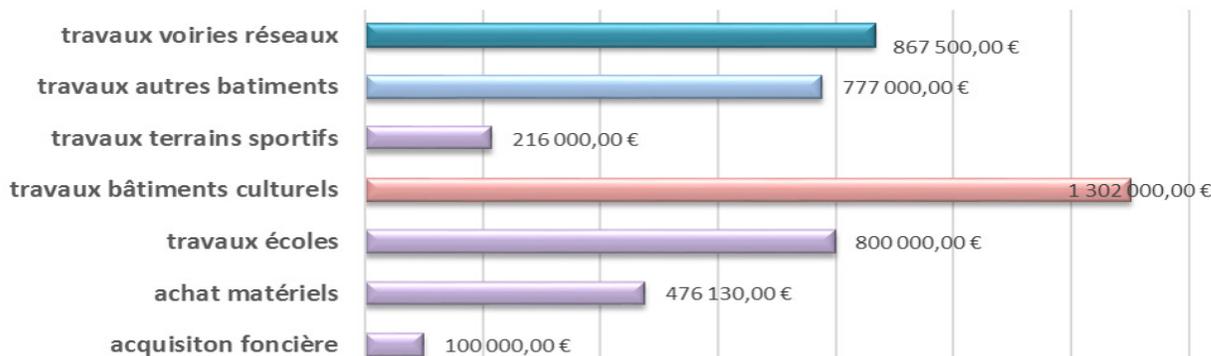
On retrouve notamment dans cette section :

- charges de personnel,
- achats de fournitures (papeterie, mobilier...) et autres charges de gestion courante (électricité, téléphone...),
- indemnités des élus,
- prestations de services (charges de publicité, de publication, missions et réceptions...),
- participations aux charges d'organismes extérieurs (aide sociale, syndicats intercommunaux...),
- charges financières (intérêts des emprunts, frais financiers...).

### Dépenses investissement : 7 550 975 €

Les dépenses d'investissement s'équilibrent à hauteur de 7 550 975 €, dont 4 538 630 € de dépenses nouvelles, sans un recours systématique à l'emprunt.

#### dépenses nouvelles d'investissement 2022



# POUR DE BELLES PERSPECTIVES

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE NELSON MANDELA

Coût : 1 981 584 € dont 800 000 € sur 2022  
Taux de subvention attendu : 65 %  
Démarrage des travaux le 15 juillet 2022.  
Remise en service à la rentrée 2023.



## CRÉATION D'UNE SALLE DE CONSEIL MUNICIPAL CONNECTÉE ET ACCESSIBLE

Coût estimé : 300 000 €  
Demandes de subvention en cours  
Début des travaux mi 2022.



## 25 km de MOBILITÉ DOUCE avec le développement des schémas cyclables

Coût : 561 585,99 € dont 210 000 € sur 2022  
Taux de subvention attendu : 75,98 %  
Début des travaux en mars 2022.  
Réception de tous les circuits en octobre 2023.



## CRÉATION DE LA PASSERELLE AU-DESSUS DU SOLNAN

Point d'orgue du projet global du développement des cheminements doux, la passerelle permettra de relier le centre-ville au quartier de Bram.  
Coût : 1 176 376 € (intégré au reste à réaliser sur 2021)  
Taux de subvention attendu : 40 %  
Début des travaux : courant 2022.



## CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE MÉDIATHÈQUE

Réhabilitation des locaux de la gare et création d'une extension.  
Coût : 2 914 633,33 € dont 1 100 000 € sur 2022  
Taux de subvention attendu : 80 %  
Permis de construire déposé en mars 2022.

## Et plus encore...

- ➔ Réfection de la **passerelle du palace Pierre Provence** et de la **passerelle Guigot**.
- ➔ Réaménagement de la **place des Cordeliers**.
- ➔ Poursuite de la **mise aux normes des équipements sportifs**.
- ➔ **Équipement** des établissements recevant du public de **défibrillateurs**.
- ➔ Poursuite de la **sécurisation des salles municipales** avec la mise en place d'un contrôle d'accès par badges.
- ➔ Divers **travaux en régie** dont le réaménagement du musée des Beaux-Arts et le rafraîchissement du camping municipal.

# LECTURE PUBLIQUE

# LA FUTURE MÉDIATHEQUE



*Un grand espace accueillera les lecteurs avec des secteurs adulte, jeunesse, presse...*

*Photographie non contractuelle.*

Point d'orgue des grands projets entrepris et portés par la municipalité, la future médiathèque de Louhans-Châteaurenaud verra bientôt le jour.

Très récemment, ont été signées entre les différents partenaires et la Ville la convention d'occupation temporaire et la convention de maîtrise d'ouvrage unique. La signature de ces deux conventions permet la poursuite du projet et assure sa mise en œuvre. Les travaux débiteront à l'automne 2022.

Au cœur d'un projet de territoire, cette médiathèque, qui fait partie du réseau de lecture publique porté par la communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom', sera un attrait majeur pour notre Ville. Sa position centrale, près du pôle multimodal, en fait un atout conséquent tant en terme de fréquentation qu'en terme d'offre culturelle.

Depuis 2 ans maintenant, l'ensemble des partenaires, que sont l'État avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), la région Bourgogne Franche-Comté, le Département de Saône-et-Loire, la SNCF Gares et Connexions dans le cadre de 1001 Gares, la communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom' et la Ville de Louhans-Châteaurenaud, travaille de concert pour mener à bien ce projet.

A la genèse de ce projet : la volonté de proposer une offre culturelle, via la lecture publique, dans un lieu adapté et central.

La qualité architecturale du bâtiment de la gare permet à la fois d'envisager l'installation d'un service public culturel ayant une résonance pour les voyageurs en attente de transports. Ainsi, ces derniers pourraient bénéficier de services, notamment de lecture, proposés par la médiathèque pour attendre leurs trains. L'association de la médiathèque à la gare pourrait présenter l'avantage de pérenniser un service de proximité d'accueil de voyageurs, ayant un grand intérêt pour la population locale vieillissante.

Il s'agit d'une part de réhabiliter une partie des locaux de la gare libérée par Gare et Connexions et d'autre part de créer une extension sur le parvis de la gare, domaine public communal. Ces deux ensembles accueilleront ainsi une médiathèque avec des principes constructifs mettant en valeur le patrimoine ferroviaire et utilisant des matériaux qualitatifs faisant une part belle à la végétalisation pour s'intégrer pleinement dans le paysage et revaloriser le quartier, qui se situe à quelques mètres du cœur de ville et des arcades.

Au total, 591 m<sup>2</sup> seront dédiés à la lecture publique avec des espaces variés et modulables dont un grand espace de lecture non sectorisé (avec espaces adulte, jeunesse, presse...), un espace multimédia, des bureaux...

## En quelques chiffres

Coût du projet : **2 914 633,33 €**

Taux de subvention : **80 %**

Nombre de m<sup>2</sup> : **591**

(532 au rez-de-chaussée  
et 59 au 1<sup>er</sup> étage)



# UN RÉSEAU DE BIBLIOTHEQUES À VOTRE SERVICE

## NOUVEAU PORTAIL



### SITE ET COLLECTIONS :

- L'accès au catalogue des bibliothèques
- La possibilité de réserver des livres, DVD, CD, magazines...
- L'actualité du réseau : animations, expositions, spectacles, ateliers, conférences...
- Les informations pratiques du réseau

### LE CATALOGUE COMPREND :

**72000** livres  
**2500** DVD  
**10000** BD et mangas  
**2000** livres en gros caractères  
**1100** CD musicaux  
**600** livres lus  
 Des magazines  
 Des ressources numériques

[bibliotheques.bresselouhannaiseintercom.fr](http://bibliotheques.bresselouhannaiseintercom.fr)

## NOUVEAU TARIF

5€ L'ANNÉE



### VOUS POUVEZ EMPRUNTER :

6 livres  
 2 revues  
 1 DVD  
 2 CD

PAR PERSONNE ET  
 POUR 4 SEMAINES

L'adhésion de 5€ permet d'inscrire chaque membre du foyer pour une durée d'un an sur l'ensemble des 16 bibliothèques du réseau.

Pour adhérer à nos services, explorer, vagabonder dans nos locaux, rejoignez l'une des bibliothèques du réseau !

## SERVICE ITINÉRANT



Le réseau se lance dans un service itinérant :

- la **navette** vous permet de faire livrer vos documents réservés et de les rendre dans la bibliothèque de votre choix. Un clic, une réservation, une livraison dans la bibliothèque que vous voulez !

- la **bibliothèque itinérante** vient au plus près de chez vous en proposant une permanence dans 8 villages. Ce service s'installera une fois par mois dans un local prêté par la mairie.



### Horaires d'ouverture de votre bibliothèque :

Mardi : 11h00 - 17h00  
 Mercredi : 10h00 - 17h00  
 Vendredi : 14h00 - 18h00  
 Samedi : 10h00 - 13h00

10 rue Lucien Guillemaut  
 71500 Louhans-Châteaurenaud  
 03 85 75 31 88  
[bibli.louhans@bintercom.fr](mailto:bibli.louhans@bintercom.fr)



# TRAVAUX RÉFECTION DU PONT DE BRAM

Le département de Saône-et-Loire, dans le cadre du programme d'entretien des ouvrages d'art, a engagé de lourds travaux de réparation sur le pont de Bram à Louhans-Châteaurenaud.

Ces travaux, qui se termineront le 1<sup>er</sup> juillet 2022, nécessitent des restrictions de circulation et la mise en place de déviations pendant toute la durée des travaux. La circulation des piétons sera quant à elle maintenue sur cet ouvrage durant toute la période du chantier.

Différents éléments seront touchés par ce chantier d'envergure : la réparation des bétons du tablier, des culées, la protection cathodique, la réfection des trottoirs, des travaux sur l'étanchéité de l'ouvrage et ses dispositifs d'évacuation des eaux, le remplacement des joints de chaussée et des trottoirs, des travaux sur les appareils d'appui.

Deux phases de travaux :

**Du 28 février au 31 mai 2022** : circulation dans un seul sens, uniquement en sortie de Louhans vers le giratoire de Bram avec interdiction pour les poids lourds et bus.

**Du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> juillet 2022** : fermeture totale de la RD 971 Déviation pour tous les véhicules (véhicules légers, bus et poids lourds), mise en place par des itinéraires aptes à supporter les trafics détournés : RD 678, RD 978, RD 460, RD 160, RD 167 et RD 971 dans les communes de Louhans, Branges et Sornay.

Le département de Saône-et-loire vous informe sur la totalité des travaux sur leur site internet. Pour tout renseignement complémentaire, le service territorial d'aménagement se tient à votre disposition au 03.85.72.02.85.

## PHASE 1

Du 28/02 au 1<sup>er</sup>/06

Mise en place d'un sens unique.

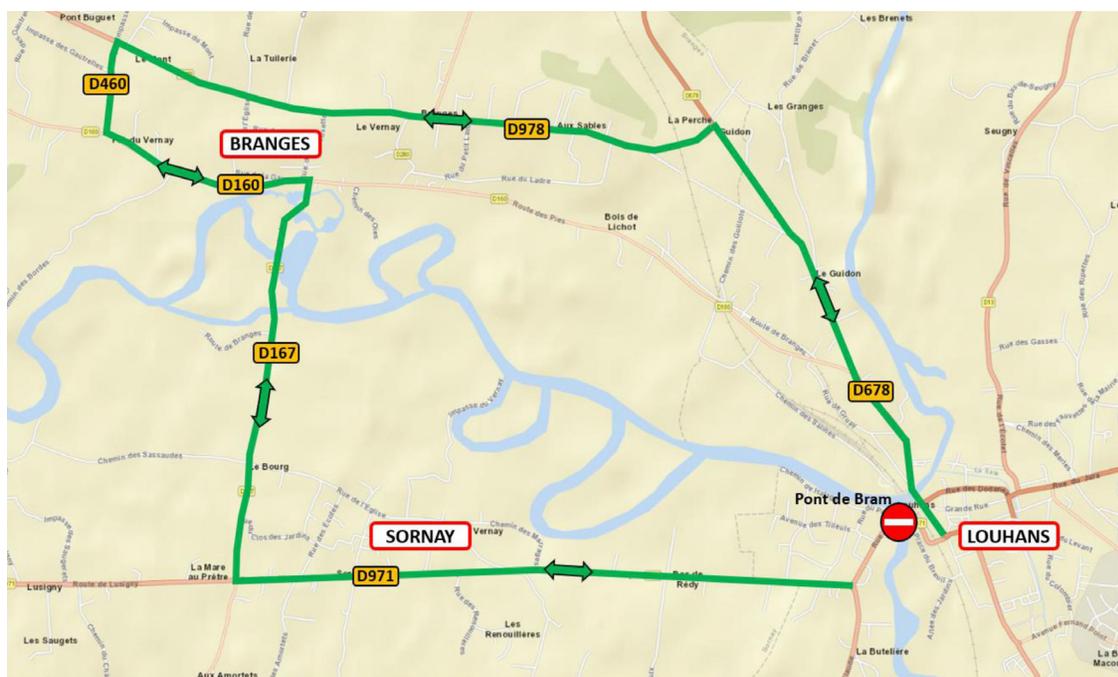


## PHASE 2

Du 1<sup>er</sup>/06 au 1<sup>er</sup>/07

Route barrée.

Accès piéton autorisé uniquement.



# SOLIDARITÉ

## DES ACTIONS VARIÉES

### Un guide à destination des seniors

Comme nous vous l'avions annoncé, un guide pratique a été réalisé par le Centre Communal d'Action Sociale. Fruit de plusieurs mois de travail, ce guide regroupe toutes les informations utiles à la vie quotidienne en matière de santé et de logement. On y retrouve également de nombreux éléments en matière de déplacements, de loisirs et de vie sociale. Les aides financières auxquelles les seniors peuvent peut-être prétendre sont listées et explicitées ainsi que les démarches pour y accéder. Il a été distribué à l'occasion des repas des aînés les 27 mars et 3 avril derniers. Il est également possible de le consulter ou de le télécharger sur le site de la ville, dans la rubrique «Solidarité et santé». Il est bien évidemment disponible à l'accueil central de la mairie, alors n'hésitez pas, ce guide vous sera très utile !



# GUIDE PRATIQUE

ÊTRE SENIOR À LOUHANS-CHÂTEAURENAUD



### Les repas des aînés sont de retour !

Après 2 années difficiles, l'heure a été aux retrouvailles ! Les traditionnels repas, chers à nos aînés, sont de retour. Organisés le 27 mars à Louhans et le 3 avril à Châteaurenaud, ces deux journées festives ont permis aux seniors de notre belle cité de se retrouver pour passer un moment convivial ensemble. Animés par Gérard CLERC à Louhans et par Pascal PERNIN à Châteaurenaud, ces deux déjeuners dansants se sont déroulés sous le signe de la bonne humeur. Le menu proposé, élaboré par le traiteur Alain COLAS, a su ravir les convives avec son marbré de confit de canard au foie gras, son filet de pintade à la crème aux morilles et son moelleux aux deux chocolats crème anglaise. Ainsi 175 personnes se sont réunies à Louhans et 240 à Châteaurenaud : un beau succès pour cette reprise !

### Une journée consacrée aux Violences Intra Familiales

Jeudi 10 mars au palace Pierre Provence de Louhans s'est tenue une réunion de sensibilisation à destination des professionnels sur les Violences Intra Familiales. Cette journée a été l'occasion de réunir tous les partenaires impliqués sur le territoire, dont votre Centre Communal d'Action Sociale.

Divers partenaires ont travaillé depuis 2016 sur les violences intra familiales ; cette coopération a permis la signature en décembre 2019 d'un contrat de mobilisation et de coordination sur les violences intra familiales, les violences sexistes et sexuelles. Un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de la Bresse Louhannaise Intercom' a été installé lors d'une séance le 4 mars 2022.

*Les scolaires et professionnels ont pu assister à un spectacle présentant les VIF durant cette journée.*



©Association Le Pont

## Collectes des ordures



Les ordures ménagères ainsi que les recyclables sont collectés par le SIVOM du Louhannais. Attention, depuis quelques semaines, les jours de collecte de ceux-ci ont changé.

COLLECTE BAC GRIS : TOUS LES MERCREDIS

COLLECTE BAC JAUNE : LES MARDIS TOUS LES 15 JOURS en fonction de votre zone.

Vous pourrez retrouver toutes les informations sur les zones, les calendriers de collecte et des astuces pour bien trier sur le site du SIVOM :

[www.sivom-louhannais.fr](http://www.sivom-louhannais.fr)

## La Nuit des Musées



A l'occasion de la Nuit des musées le 14 mai prochain, rendez-vous dans nos musées pour découvrir ou redécouvrir notre beau patrimoine.

Retrouver tous les horaires d'ouverture et animations proposées dans les divers lieux sur le site [www.louhans-chateaufort.fr](http://www.louhans-chateaufort.fr), rubrique Monuments et Musées.

### Sport

## Elvina Carré, performante

Déjà Championne de France Juniors sur 3000 m marche en février dernier, la jeune sportive Elvina Carré s'est à nouveau démarquée le samedi 5 mars. En effet, Elvina Carré participait aux championnats du monde de marche athlétique par équipe à Mascate (capitale du sultanat d'Oman).

Alignée dans la catégorie Espoirs, elle devait parcourir une distance de 10 km sous une chaleur avoisinant les 30 degrés ! Ainsi qu'un dénivelé important et peu courant dans cette discipline.

Elvina Carré a terminé à la très honorable 11<sup>ème</sup> place sur 40 partantes, sa coéquipière de l'équipe de France (Ana Delahaie) termine quant à elle 23<sup>ème</sup>, ce qui leur permet d'atteindre la très belle 5<sup>ème</sup> place par équipe.

Un grand bravo à cette athlète de haut niveau qui représente magnifiquement bien la Bresse dans le monde de la marche sportive !



### Cadre de vie

## Stationnement

Depuis plus d'une année maintenant, la Ville a mis en place une politique de stationnement réfléchi et axée sur les commerces et services de proximité.

Pour éviter les voitures tampons dans les rues commerciales et pour faciliter l'accès des clients souhaitant se garer au plus proche de leurs commerces, un élargissement de la gratuité a donc été proposé sur les places de stationnement payant.

D'une part, le stationnement payant est devenu gratuit à partir de 17h sur toute la commune, heure à partir de laquelle la fréquentation en centre-ville est la plus importante. D'autre part, avec 1h offerte de stationnement payant, il est possible de faire ses emplettes, de boire un café ou même de manger au restaurant à midi, sans avoir à déboursier un centime pour se stationner.

De plus, rappelons que de nombreuses places (près de 2500) de stationnement gratuit sont disponibles aux abords du centre-ville permettant un accès aisé aux rues commerçantes.



Retrouvez très prochainement toutes les informations sur le site de la Ville [www.louhans-chateaurenaud.fr](http://www.louhans-chateaurenaud.fr) et sur celui de la Route de Saône-et-Loire [www.routedesaoneetloire.fr](http://www.routedesaoneetloire.fr)

## La Route de Saône-et-Loire

Les vendredi 17 et samedi 18 juin 2022, la Ville de Louhans-Châteaurenaud aura l'honneur d'accueillir la Route de Saône-et-Loire.

Cette course cycliste, réunissant environ 300 coureurs français et étrangers, est organisée par l'ASPTT Chalon-sur-Saône / section cyclisme.

### Vendredi 17 juin 2022 / PROLOGUE

**En semi-nocturne / contre la montre individuel.**

Premier départ à partir de 19h30 et dernier départ à 21h45.

**Itinéraire du prologue :** Rue et promenade des Cordeliers, rue E. Guigot, place St Jean, rue d'Alsace, rue du Jura, rue des Rossignols, rue des Fauvettes, rue des Ripettes, rue des Gasses, place St Jean, rue des Dôdanes.

**Animations-jeux** à partir de 19h, place de la Libération, avec Le Vélo Club Louhannais (école de vélo et vélo enfants).

**Avec le soutien du Musée du Vélo de Saint Usuge.**

### Samedi 18 juin 2022 / DÉPART

**Départ de l'étape** Louhans-Châteaurenaud / Saint Vallier.

Départ de la caravane à 14h30 et départ des coureurs à 15h.

Itinéraire du départ de la course : place de la Libération, rond-point place M. Guinot, Grande Rue, rue E. Guigot, rue F. Bourgeois, rond-point place B. Thibert, rue L. Guillemaut, rue du 11 novembre 1918, route de Branges, route des Pies.

Durant ces deux jours, la place de la Libération sera entièrement utilisée par les organisateurs de la course et les rues empruntées pour le prologue et le départ de la 1<sup>ère</sup> étape seront fermées à la circulation et au stationnement durant la manifestation.

## Biodiversité

### Un arbre, une naissance

Dans le cadre de l'action « Un arbre, une naissance », mise en place par le comité de Fleurissement, qui consiste à planter un arbre à chaque naissance sur la commune, les premières plantations ont eu lieu en ce début de mois de février. Une cinquantaine d'arbres d'essences différentes (chênes, charmes, noyers, bouleaux) ont ainsi été plantés par le service des espaces verts sur le terrain municipal situé entre la piste de BMX et la résidence de la SEMCODA. Ces 50 arbres symbolisent donc les 50 naissances qui ont eu lieu en 2021 sur Louhans-Châteaurenaud. A terme, l'objectif de cette action est de végétaliser la Ville, en des lieux stratégiques, permettant l'apport d'ombre, la création d'espaces bioclimatiques...

Cette action sera réitérée chaque année, valorisant d'une part les naissances sur la commune, et permettant d'autre part la poursuite de ce travail constant d'amélioration du cadre de vie par la végétalisation des espaces publics, en favorisant et préservant la biodiversité.

*Patricia TISSERAND, adjointe et François FLAMENT, conseiller délégué, ont supervisé cette action nouvelle.*



## Le vote par procuration



Vous serez absents un ou plusieurs jours lors des prochaines élections ?

Vous pouvez choisir de voter par procuration. Pour cela, vous devez choisir l'électeur qui votera à votre place et faire une procuration.

Attention, vous devez faire cette démarche au plus tôt, à cause des délais d'acheminement de la procuration. En effet, vous pouvez faire la procuration à tout moment et jusqu'au jour du vote, mais, en pratique, vous risquez de ne pas pouvoir voter si la mairie ne reçoit pas la procuration à temps.

**IMPORTANT** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

**NE PAS OUBLIER** Pour donner procuration, vous devez renseigner le numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Vous devez également renseigner votre propre numéro national d'électeur si vous faites une demande par Cerfa. Ce numéro est présent sur la carte électorale et peut aussi être retrouvé sur le service en ligne « Interroger votre situation électorale » disponible sur [service-public.fr](https://service-public.fr).

Vous avez 3 possibilités pour établir votre procuration. Pour les connaître, rendez-vous sur le site suivant, sur lequel vous retrouverez toutes les informations : <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/vote-procuration>

N'hésitez pas également à contacter les services de votre mairie au 03.85.76.75.10 qui pourront vous orienter sur ces démarches.

Prochaines élections : les 12 et 19 juin 2022.

Lors de ces élections, dites législatives, les députés seront élus pour siéger à l'Assemblée Nationale pour une durée de 5 ans.

## Économie locale

### Les marchés

Un travail commun de réflexion pour la création d'une charte de qualité pour notre marché a débuté depuis plusieurs semaines déjà.

Des ateliers de réflexion pour la création de cette charte ont été proposés, en présence de Christine Buatois, adjointe, de Madame Rubin, présidente de la fédération nationale des marchés de France et de nombreux commerçants non sédentaires.

Dans le cadre du label Petites Villes de demain, l'attractivité économique est un axe fort de développement. Ainsi, il est apparu primordial d'étudier un événement hebdomadaire fort de la cité : son marché. Lieu de vie incontournable, celui-ci est la vitrine des savoir-faire de notre territoire. Essentiel pour l'attractivité de notre Ville, le marché participe pleinement au dynamisme économique, culturel, gastronomique et artisanal, avec un rayonnement régional voire national.

Pour renforcer l'image du marché et mettre en avant ses spécificités, une charte de qualité des marchés sera donc créée, permettant ainsi d'avoir un outil de développement qualitatif, tout en s'inscrivant dans une démarche durable et de respect de l'environnement. Il est essentiel d'associer à cette démarche les commerçants non sédentaires, véritables acteurs du marché. Lors de ces phases de concertation, les éléments constituant la charte ont été définis.



## Seniors

### Résidence SEMCODA

La résidence "La Colline" construite par la SEMCODA a ouvert ses portes en février dernier. En effet, les premiers locataires ont pu investir la résidence dès le 1<sup>er</sup> février.

Ce projet, répondant à une forte demande locative de la part des personnes vieillissantes seules ou en couple, est une véritable opportunité pour notre territoire et améliore son attractivité en terme d'offre de logement.

Ainsi, 57 appartements (16 de type T2, 32 de type T3 et 9 de type T4), équipés d'un balcon ou d'une terrasse extérieure, sont proposés à la location avec la possibilité de jouir d'espaces collectifs tels qu'une salle de convivialité, un terrain de pétanque ou encore un jardin partagé.

De plus, chaque locataire disposera également d'un garage.

Pour avoir plus d'informations sur cette nouvelle offre locative sur notre commune, n'hésitez pas à contacter directement la Semcoda.

## Ouvrons pour une ville plus propre !



Nos services travaillent quotidiennement à l'amélioration de la propreté de nos rues. Mais il est important que nous soyons tous acteurs de cette propreté afin de préserver et d'améliorer notre cadre de vie et contribuer ainsi à rendre notre ville plus agréable et plus accueillante. Mégots de cigarettes, déchets divers et déjections canines n'ont pas leur place sur les trottoirs ! De nombreuses poubelles et sacs à déjections sont à notre disposition sur l'ensemble de la commune, utilisons-les !

Afin de réduire ces nuisances, comme par exemple les déjections canines, un travail de surveillance est notamment effectué par nos

agents municipaux. Celui-ci est réalisé tout au long de la semaine et des contrôles inopinés et ponctuels ont lieu toute la journée, le matin comme en soirée !

Ainsi la police municipale multiplie les contrôles et verbalise les propriétaires de chiens qui ne ramassent pas les excréments de leurs animaux de compagnie.

Pour rappel, selon l'article R634-2 du code pénal, tout dépôt de déchets ou déjection sur la voie publique est passible d'une amende de 135 €.

### Solidarité

## Incendie sous les Arcades : une gestion exceptionnelle

Le 16 mars dernier, un grave incendie s'est déclaré sous les Arcades. Très rapidement, tout a été coordonné entre la sous-préfecture, les sapeurs-pompiers, la gendarmerie, la police municipale, le CCAS, les élus et les services afin de sécuriser la zone, de combattre le feu et de prendre en charge les sinistrés. Grâce au travail exemplaire de chacun, le feu a pu être maîtrisé et aucune victime n'est à déplorer. Néanmoins les dommages matériels sont très importants et toutes nos pensées vont aux personnes qui ont malheureusement tout perdu.

Afin de soutenir l'économie locale, impactée elle aussi par ce sinistre, une cellule de crise a été mise en place, en lien avec Bresse Initiative, pour accompagner les commerçants concernés par ce grave accident.

Aujourd'hui, un périmètre de sécurité est encore en place, afin de limiter la circulation des véhicules et des piétons aux abords des bâtiments touchés. Les experts sont d'ores et déjà passés et nous sommes maintenant dans l'attente de leur rapport, qui conditionnera la mise en place de nouvelles mesures pour la mise en sécurité des lieux.

Grâce au travail de tous les acteurs qui, ensemble, ont géré de manière exceptionnelle cet incendie dévastateur, il n'y a pas eu de propagation de celui-ci à l'ensemble des Arcades louhannaises.



*Un périmètre de sécurité interdit toute circulation de véhicules ou piétons aux abords des bâtiments sinistrés.*

# Marché de Pâques et Fête du lait

Pour le lundi de Pâques, ne manquez pas le superbe marché traditionnel au cœur de la cité aux 157 arcades ! Les marchés agricoles et alimentaires vous feront découvrir jusqu'à 12h30 des produits régionaux de qualité dont la célèbre volaille de Bresse. Le marché tous commerces, quant à lui, se tiendra toute la journée jusqu'à 17h dans le cœur historique de la ville !

Et cette année, quelle belle surprise avec le retour de la Fête du lait !

Ce sera l'occasion de venir assister au concours départemental agricole de vaches Montbéliardes et Prim'holstein de 9h à 17h. Vous pourrez découvrir sur place une exposition et déguster des produits locaux de qualité.

Restauration et buvette sur place.



# Mobilité douce

Dans le cadre du développement de la mobilité douce, différents itinéraires ont été pensés sur l'ensemble de la commune pour faciliter et améliorer les trajets à pied ou en vélo. Le déploiement de ces cheminements doux nécessite certains travaux pour sécuriser ces voies.

Ainsi le chemin situé à la plaine de jeux a été élargi. Ces travaux, réalisés par l'entreprise Marmont, ont également été effectués rue de Beaufort et rue de Blaine courant avril.

D'autres circuits seront créés dans les mois à venir. En totalité, ce sont 5 circuits qui compléteront les schémas cyclables existants, dont la voie Bressane, d'ici fin 2023.

## Festival hip hop

# Chicken Bresse Battle



Entrée : 5€  
 Pass Full Festival : 15€  
 Pass Battles + Concours  
 Chorégraphique : 12€

Après 2 ans d'absence, le Chicken Bresse Battle, proposé par la cie Flex Impact, est de retour ! Avec un programme exceptionnel

**VENDREDI 06 MAI à 19h :**  
 BATTLE - NATIONAL 4VS4 CBB + shows hip-hop - 8 des meilleurs crews Français viennent se défier, dont TIE BREAK et le célèbre POKEMON CREW.

**SAMEDI 07 MAI à 14h :**  
 BATTLE - RÉGIONAL 2VS2 CBB

**SAMEDI 07 MAI à 19h30 :**  
 Nouveauté SOUL & FUNK PARTY Avec le groupe QUINTET PRACTICE, suivi d'un Dj set assuré par le jeune prodige chalonnais DJ LIAM NRD.

**DIMANCHE 08 MAI à 14h :**  
 Concours chorégraphique.

## Santé

# Prévention maladie de Lyme



La transmission de la maladie de Lyme à l'homme se fait uniquement par piqûre de tique. Toutes les tiques ne sont pas infectées. Les tiques sont répandues partout en France, surtout en dessous de 1 500 m d'altitude. Elles vivent dans des zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, les jardins et les parcs forestiers ou urbains. Les contaminations humaines sont plus fréquentes à la période d'activité maximale des tiques, en France entre le début du printemps et la fin de l'automne.

Il est donc important de se protéger pour éviter de se faire piquer !

Les piqûres de tique peuvent survenir en forêt, mais aussi dans des prairies ou des jardins, publics ou privés. Il faut préférer les sentiers bien entretenus et éviter les hautes herbes.

- Avant une activité en nature :

Je couvre mes bras et mes jambes avec des vêtements longs. J'utilise un répulsif en respectant le mode d'emploi.

- Après une activité en nature :

J'inspecte soigneusement mon corps

- Après avoir été piqué par une tique :

Je surveille la zone piquée pendant un mois. Si une plaque rouge et ronde s'étend en cercle à partir de la zone de piqûre, je dois consulter un médecin rapidement.

©Informations site Ministère des solidarités de la santé.

# Expressions

## Groupe majoritaire «Pour une ville encore plus forte» avec Frédéric Bouchet»

Le dernier conseil municipal qui eut lieu cette toute fin mars nous a permis d'entériner les orientations budgétaires qui nous permettent d'œuvrer. Ainsi, comme lu par ailleurs dans ce magazine, nous assurons la saine maîtrise des finances (désendettement massif de la ville, investissement soutenu, non augmentation de la fiscalité...). Ceci tout en intégrant et prévoyant les hausses importantes et successives qui se profilent (coût des énergies, matériaux...).

Cette maîtrise n'est qu'un moyen : l'argent est le témoin de l'action. Ainsi les grands travaux structurants de la

première partie du mandat voient le jour : passerelles au dessus des rivières, 25 km de cheminement doux (piétons, vélos), grande médiathèque sur le parvis de la gare, réfection de l'école Nelson Mandela de Châteaurenaud (et autres actions à consulter dans ce magazine).

Le budget voté permet aussi de soutenir de façon importante le monde associatif (reconduction à 100% des subventions aux associations), le volet social avec des actions concrètes (appartements d'hébergement d'urgence, violences intra familiales...) sans oublier l'action auprès des seniors, ceci grâce à une

augmentation du budget alloué au Centre Communal d'Action Sociale. La culture n'est pas en reste : nous vous invitons à consulter sur notre site ou demander la brochure du programme culturel, riche et varié où nous l'espérons, nous pourrions nous retrouver à la faveur des beaux jours. Pendant ce temps, l'opposition municipale s'oppose... parfois elle s'abstient ! C'est leur respectable décision. Notre action, elle, perdure dans la sérénité et au bénéfice de tous. Nous vous souhaitons un très agréable printemps.

## Groupe d'opposition «Être bien à Louhans-Châteaurenaud»

Les travaux sur le pont de Bram, quelles conséquences sur la vie de la Cité ? Depuis le début de ce chantier, vous avez pu constater que notre ville vit au ralenti. Jamais, nous n'avons connu une circulation aussi fluide et confortable, tous les problèmes de pollution atmosphérique, de nuisances sonores sont réglés, les poids lourds ayant trouvé aisément des itinéraires de contournement du centre-ville, ce monde paraît idyllique mais la réalité est tout autre...

Nos commerçants souffrent. Notre marché est déserté. Nos bars-café-restaurants vivent. Il n'y a plus d'attractivité dans la ville.

Nous nous interrogeons sur les décisions qui ont été prises. La municipalité a-t-elle eu le souci de défendre les intérêts des louhannais ? Pourquoi d'autres solutions n'ont pas été envisagées pour permettre une meilleure accessibilité de la ville comme la mise en place d'une circulation alternée ?

Le nouveau vecteur d'attractivité est peut-être la Résidence Semcoda qui a enfin ouvert ses portes ? Du projet initial en 2016 au projet final, les objectifs ont changé : la vocation sociale a totalement disparu, la résidence ne s'adresse plus seulement aux seniors, des services comme le service de restauration sont supprimés.

Était-il nécessaire pour la Ville de brader un terrain de plus de 2 hectares à l'euro symbolique sans parler du million d'euros en actions que la Ville a investi dans la Semcoda ? Alors que l'objectif initial était de répondre à un besoin impératif de logements sociaux réservés aux seniors !

Devant ce fiasco, où iront se loger nos aînés sachant qu'aujourd'hui seule la résidence des cordeliers accueille des seniors pouvant bénéficier d'aides sociales ? Celle-ci a perdu 15 logements sur 70 et le projet d'extension n'est plus d'actualité.

Liste d'opposition « Être bien à Louhans-Châteaurenaud »

Mail : etrebien71500@laposte.net

Paule Mathy, Pierre Goursat, Philippe Roch

## Groupe d'opposition «Union Citoyenne Louhans-Châteaurenaud»

Depuis notre élection le groupe « Union citoyenne » a évolué suite au départ de Monsieur Fabien Soulage, notre tête de liste, pour raisons professionnelles remplacé par Madame Isabelle Gaudillère.

La ligne directrice de notre groupe réside dans la critique constructive toujours en cohérence avec le programme présenté par l'Union citoyenne et pour le bien-être de nos concitoyens. C'est pour cela que nous nous sommes abstenus pour le projet de Médiathèque. Pour nous, ce projet est important pour la ville et ses concitoyens mais nous sommes en désaccord avec le lieu choisi par l'actuelle majorité.

Concernant la passerelle en franchissement du Solnan, là aussi au regard du coût du projet et son tracé, nous avons voté contre.

En revanche, la rénovation de l'École Nelson Mandela de Châteaurenaud paraît indispensable pour le bien-être des enfants et du personnel enseignant.

L'incendie qui s'est déclaré à Louhans le mercredi 16 mars dernier, nous avons une pensée toute particulière aux habitants qui rencontrent actuellement des difficultés. Cet événement nous a tous particulièrement touché et notre groupe tient à remercier l'ensemble des services publics mobilisés. Leur action a permis de préserver les Arcades, le joyau de notre ville.

Nous vous rappelons que les conseils municipaux sont ouverts au public. Les dates et les procès verbaux sont disponibles sur le site de la Mairie. D'ailleurs, nous déplorons une rédaction des procès verbaux peu fidèle à nos échanges.

Pour le groupe Union Citoyenne.

# Sport

## Vos prochains rendez-vous sportifs !

### Samedi 7 mai

Club Aviron Bresse Louhannaise : portes ouvertes du club, sur la Seille.

### Dimanche 8 mai

ASC Marathon Bresse : coupe de France de Roller marathon, au complexe sportif de la cité St Claude.

### Dimanche 15 mai

Concours hippique à l'écurie des Marronniers.

### Dimanche 22 mai

Bresse Louhannaise Intercom' à vélo : circuits de 13, 40 et 80 km ouvert à tous (famille et cyclo). Départ parking salle multi activités à partir de 9h.

### Vendredi 27 mai

Gala de danse Mouv'on au Palace Pierre Provence.

### Vendredi 17 et samedi 18 juin

ASPTT Chalon sur Saône – section cyclisme : prologue et départ 2<sup>ème</sup> étape « Route de Saône et Loire » places des Cordeliers et de la Libération.

### Samedi 18 juin

Rugby Club du Louhannais : tournoi régional jeunes «Challenge Marcel Vautrin », au complexe sportif de la cité St Claude.

### Dimanche 19 juin

Fête du club Écurie des Marronniers : à l'écurie.

### Samedi 25 juin

FC Louhans Cuiseaux : grand tournoi jeunes régional, au stade de Bram.

### Samedi 2 juillet

Louhans GRS Club : gala de fin de saison, au gymnase J.OWENS.

### Dimanche 10 juillet

Vélo Club Louhannais : grand prix cycliste de la ville + Course « Pass'cyclisme » + courses jeunes, à la plaine de jeux.

### Du lundi 11 au vendredi 15 juillet

Club Aviron Bresse Louhannaise : stages d'été

### Samedi 16 juillet

Tennis Club Louhannais : tournois multichances jeunes garçons et double messieurs au stade de Bram.

### Du vendredi 22 au dimanche 31 juillet

Tennis Club Louhannais : tournois d'été

### Du lundi 25 au vendredi 29 juillet

Club Aviron Bresse Louhannaise : stages d'été

### Du lundi 8 au vendredi 12 août

Club Aviron Bresse Louhannaise : stages d'été

### Dimanche 11 septembre

Bresse Marathon : course « La Bresse en équipe » à la plaine de jeux.

### Dimanche 2 octobre

Association Sportive Laïque Louhannaise / Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne / Ligue contre le cancer / Ville de Louhans-Châteaurenaud : marche/course Arcad'elles place de la Charité.

## Mercredi 18 mai 2022



Spectacle de magie  
**Le cabaret  
magique  
des enfants**  
Par Arslonga

A 15h  
Au palace Pierre Provence  
6 € et gratuit - 12 ans  
Réservation  
au 03.85.76.75.10

Un voyage au pays des rêves, de l'émerveillement, de la poésie et de l'amusement !

La première partie est un enchaînement de numéros de magie parlée, fantaisiste et humoristique avec la participation active des enfants. Pour certains numéros, des enfants seront invités à monter sur scène pour réaliser et réussir des tours de magie. Étonnement et rires assurés !

La seconde partie visuelle, musicale et plus sensationnelle, est réservée aux plus grandes illusions dont une série très burlesque.

Mystère, surprises, complicité et humour sont les maîtres-mots de ce spectacle.

## Mardi 21 juin 2022



Concerts  
**Fête de la  
musique**

A partir de 19h  
En centre-ville  
Tout public  
Gratuit

Nous n'avons pu nous réunir ces deux dernières années pour la fête de la musique, mais en 2022, place à des concerts exceptionnels dans toute la ville ! Et s'il faut choisir un seul lieu pour fêter la musique, c'est bien à Louhans-Châteaurenaud qu'il faut se donner rendez-vous !

Des concerts dans toute la ville, dans les restaurants, les bars, sur les places... Variété française, musique électro, rock, blues, musique classique, concerts sonorifiés ou acoustiques, vous trouverez forcément votre bonheur ! Et retrouvez également la scène municipale avec une programmation éclectique, réalisée en partenariat avec l'association Synesthé'zic.

# Culture

SOYONS CURIEUX !